

BULLETIN D'ADHÉSION 2020

Pour soutenir le développement de l'entrepreneuriat auprès des jeunes de la région, vous pouvez devenir adhérent de l'association Entreprendre pour Apprendre Île de France.

Votre soutien nous permettra de développer notre action auprès d'un plus grand nombre de jeune. En tant qu'adhérent, nous aurons le plaisir de vous envoyer notre lettre d'information bimensuelle ainsi que de vous convier à notre Assemblée Générale.

La cotisation est de 15 euros. L'association étant reconnue d'intérêt général, 66% des sommes versées à l'association sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% du revenu imposable. Après déduction fiscale, la cotisation s'élève donc à 5,1 euros

Bulletin d'adhésion 2020
COUPON RÉPONSE

(À retourner à l'adresse indiquée en bas de la page)

NOM :

Prénom:

Adresse :

Email :

Je souhaite adhérer à l'association Entreprendre pour Apprendre Ile de France pour l'année 2015 et à ce titre, verse une cotisation en qualité de :

Adhérent: montant de la cotisation = 15€ (soit 5,1€ après déduction fiscale)

Membre bienfaiteur : montant du don =€

Merci de nous renvoyer cette fiche, accompagnée de votre règlement à l'ordre d'Entreprendre pour Apprendre IDF, à l'adresse suivante :

Entreprendre Pour Apprendre Île de France
21 Place des Nations Unies
92110 Clichy